



Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la
C.A.G.B. le :
28/02/2008

**Séance du vendredi 22 février 2008
qui s'est déroulée à la C.C.I.D du Doubs**

Visé par :
La Directrice Générale
Adjointe des services,
Cécile Genty-Guemard

PRESENCES

- liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le vendredi 22 février 2008 à 18 heures 00 à la salle des séances de la C.C.I.D. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

Commission n°01 : Finances et personnel

Finances

↳ I.I.I - Demande de garantie d'emprunt compétence Habitat décembre 2007

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur cette nouvelle demande de garantie d'emprunt en matière d'habitat, dans le respect des ratios prudentiels définis dans le règlement des garanties d'emprunt de la Communauté d'Agglomération,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives nécessaires à sa mise en place.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 1.1.2 - Demandes de garanties d'emprunt compétence Economie janvier 2008

MM. FOUSSERET, BOURQUE, BAUD, BAULIEU, GUYEN et Mme TETU ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur ces nouvelles demandes de garantie d'emprunt en matière d'économie,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives nécessaires à leur mise en place.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 84 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 1.1.3 - Rénovation des conventions de gestion administrative entre la CAGB et des syndicats mixtes

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer les deux conventions à intervenir, d'une part, entre la CAGB et le Syndicat mixte de l'aérodrome de Besançon - la Vèze (SMABLV), et, d'autre part, entre la CAGB et le Syndicat mixte du parc scientifique et industriel (SMPSI).

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 1.1.4 - Participation de la CAGB au programme de construction des centres de secours - Convention financière entre la CAGB et le SDIS

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur ce projet de convention,
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention.
- autorise Monsieur le Président à signer un avenant à cette convention précisant que la CAGB prendra en charge financièrement la mise à disposition des terrains d'assiette de la caserne du Marais de Saône, ainsi que les coûts de plate-formage et viabilisation de ces terrains.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

Personnel

↳ 1.2.1 - Promotion interne

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement :

- la création des grades,
- la suppression des anciens grades,
- modification de la liste des emplois permanents correspondants.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 1.2.2 - Ajustement technique suite à des procédures de recrutement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoire,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir dans ce cadre

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 1.2.3 - Reconduction d'un contrat à durée déterminée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 1.2.4 - Création de postes au sein de la mission TCSP

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les créations de postes proposées,
- la modification de la liste des emplois permanents.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 1.2.5 - Renouvellement de la convention du Comité des Oeuvres Sociales (COS)

MM. BAUD et Mmes CRABBE-DIAWARA, BALLOT, FELLMANN, WEINMAN ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention avec le Comité des Oeuvres Sociales.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 85 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°02 : Economie

↳ 2.1 - Contrat de Projets Etat-Région pour la période 2007-2013 : information sur le futur Contrat d'Aide à la Compétitivité des Microtechniques (CAC)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de l'état d'avancement du contrat d'aide à la compétitivité microtechnique conduit dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région CPER.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 82 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 2.2 - Fonds Régional d'Aide à l'Innovation : projet TROD MEDICAL

A l'unanimité, le Conseil de Communauté:

- se prononce favorablement sur le financement de la CAGB à hauteur de 25 000 € au bénéfice de la société TROD MEDICAL, sous réserve du maintien de l'activité de cette entreprise pendant 5 ans sur le territoire du Grand Besançon,
- autorise Monsieur le Président à signer les actes afférents à cette aide.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 83 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 2.3 - Fonds Régional d'Aide à l'Innovation : avenant à la convention Région, CAGB et OSEO pour l'exercice 2008

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur un abondement par la CAGB du Fonds Régional d'aide à l'Innovation (FRI) à hauteur de 400 000 € en 2008,
- se prononce favorablement sur le projet d'avenant n° 2 à la convention avec la Région et OSEO pour l'année 2008,
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 84 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 2.4 - Promotion économique : soutien financier à l'organisation de MICRONORA 2008

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le soutien financier à l'association MICRONORA à hauteur de 20 000 € pour l'édition 2008,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 84 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 2.5 - Etudes pôle tertiaire gare TGV : demande de subvention

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le plan de financement prévisionnel des études,
- autorise Monsieur le Président à solliciter des subventions relatives à la réalisation de ces études,
- autorise Monsieur le Président à signer toute convention ou autre document dans le cadre de ces subventions,
- valide l'inscription, par décision modificative, des subventions en recettes au budget de l'exercice courant, à la réception des notifications d'attribution.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 84 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 2.6 - F.I.E. AR Electronique - implantation ZAC La Fayette à Besançon

MM. FOUSSERET, BAUD et Mme TETU ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le principe de verser à la SAIEMB une aide à l'implantation de la société AR Electronique sur le Parc Lafayette, d'un montant de 75 000 €,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 2.7 - Lotissement d'activités artisanales du NORET à Mamirole - vente d'assiette foncière à la SCI BERION Frères

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la vente d'une emprise approximative de 3301 m² d'assiette foncière comprise dans le lotissement du Noret (Mamirole), au profit de la SCI BERION (ou toute personne habilitée à se substituer à elle), pour un montant total de 71 063,93 € TTC,
- autorise Monsieur le Président à signer l'acte relatif à cette vente.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 84 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 2.8 - Zone des Portes de Vesoul - plan de financement prévisionnel des études préalables

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le plan de financement prévisionnel de cette première phase d'études,
- autorise Monsieur le Président à solliciter des subventions relatives à la réalisation de ces études,
- autorise Monsieur le Président à signer toute convention ou autre document dans le cadre de ces subventions,
- valide l'inscription, par décision modificative, des subventions en recette au budget de l'exercice courant, à la réception des notifications d'attribution.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 86 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 2.9 - Defi voile ENSMM 2008

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le sponsoring de cet événement par le Grand Besançon, à hauteur de 3 600 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 86 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 2.10 - Modification des statuts du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon-La Vèze

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la modification des statuts du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon-La Vèze.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 87 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°03 : Habitat

↳ 3.1 - Charte Communale du Logement Public

M. STEPOURJINE ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la Charte Communale du Logement Public,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président du Grand Besançon à signer la Charte Communale du Logement Public
- désigne Monsieur Robert STEPOURJINE chargé de l'habitat comme représentant de la CAGB à la Conférence Communale du Logement Public.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 85 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 3.2 - Demandes de subvention pour la réalisation de logements locatifs privés

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces demandes de subvention pour un montant total de 50 600 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 87 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 3.3 - Convention Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) pour la gestion des logements privés très sociaux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la participation du Grand Besançon à ce dispositif d'aide à la gestion locative expérimentale,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention et tout document afférents.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 88 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 3.4 - Demande de subvention pour la réalisation de logements communaux PALULOS

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette demande de subvention à la commune d'Auxon-Dessus pour un montant de :

- 1 950 € au titre de la délégation de gestion des aides à la pierre,
- 9 000 € au titre du Programme Local de l'Habitat.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 88 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°04 : Transports et déplacements

↳4.1 - Plan de financement prévisionnel pour les itinéraires cyclables (CITE + CPER)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le plan de financement prévisionnel précité,
- autorise Monsieur le Président à signer les conventions nécessaires ainsi que les marchés d'études et de travaux à intervenir (maîtrise d'œuvre, gestion...),
- autorise Monsieur le Président à solliciter les participations de l'Etat (Volet Territorial du Contrat de projets Etat-Région), du Conseil Général du Doubs (CITE) et à signer les pièces administratives correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

↳4.2 - Plan de financement prévisionnel pour la réalisation de la deuxième tranche du parc-relais TEMIS (CITE + CPER)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du projet d'extension du parc relais à TEMIS,
- valide le plan de financement prévisionnel de cette opération,
- autorise Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir selon le code des marchés publics et dans la limite des crédits inscrits au budget,
- autorise Monsieur le Président à solliciter les participations de l'Etat (Volet Territorial du Contrat de projets Etat-Région) et du Département (CITE), et à signer les pièces administratives correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

↳4.3 - Plan de financement prévisionnel pour le terminus de Chateaufarine (CITE)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le plan de financement prévisionnel précité,
- autorise Monsieur le Président à solliciter la participation du Conseil Général du Doubs (CITE) et à signer les pièces administratives correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

↳4.4 - Plan de financement prévisionnel pour la réalisation du parc-relais de la Bouloie (CITE + CPER)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du projet de réalisation du parc relais à La Bouloie,
- valide le plan de financement prévisionnel de cette opération,
- autorise Monsieur le Président à solliciter les participations de l'Etat (Volet Territorial du Contrat de projets Etat-Région) et du Département (CITE), et à signer les pièces administratives correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 4.5 - Projet de TCSP-Marchés d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de Maîtrises d'Oeuvre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de l'organisation contractuelle du projet.
- se prononce favorablement sur le lancement, selon les dispositions du Code des Marchés Publics, des marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), de maîtrise d'oeuvre et des autres marchés tels qu'ils sont décrits dans la présente délibération,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ces marchés, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°05 : Aménagement de l'espace

↳ 5.1 - Programme de travail de l'AUDAB 2008

MM. FOUSSERET, STEPOURJINE, TAILLARD, LOYAT, REYLE et Mme GUINCHARD ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les grandes lignes du programme de travail 2008 tel que proposé à ce jour,
- se prononce favorablement sur le montant de la cotisation du Grand Besançon à l'agence, proposé à 409 000 € pour la seule année 2008,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention avec l'Audab pour l'exercice 2008.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 83 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 5.2 - Présentation de la démarche du Grand Besançon dans le cadre de la loi Handicap

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la démarche proposée,
- le feuillet pédagogique.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°06 : Projet et contrat d'agglomération

↳ 6.1 - Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Marchaux au titre du fonds d'aide aux études pré-opérationnelles des projets structurants de la CAGB

A l'unanimité, le Conseil de Communauté accorde 4 663 € à la commune de Marchaux au titre du fonds d'aide aux études pré opérationnelles des projets structurants des communes du Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°09 : Equipements culturels et sportifs

↳ 9.1 - Contribution du Grand Besançon aux festivités organisées pour le 50ème anniversaire du CLA

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 6 500 € au CLA pour l'organisation des festivités à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 9.2 - Réalisation de la Cité des Arts et de la Culture (FRAC / CRR) : passation de marchés et actes divers (archéologie préventive, dépôt du PC...)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-Président, à mener à bien les procédures de passation, à signer les marchés, à signer toutes pièces nécessaires à leur exécution ainsi qu'à l'application de la présente décision et relatifs aux missions suivantes dans le cadre de la réalisation de la Cité des Arts et de la Culture :
 - Hydraulique / loi sur l'eau, pour un coût maximum de 30 000 € HT,
 - Diagnostic bâtiment en phase avant-projet, pour un coût maximum de 15 000 € HT,
 - Etudes de bruits et de vent, pour un coût maximum de 20 000 € HT,
 - Topographies, pour un coût maximum de 5 000 € HT,

Soit un total maximum de 70 000 € HT (83 720 € TTC).

- autorise Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer l'avenant de transfert de mandat et tout acte pouvant intervenir dans ce cadre,
- autorise Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-Président à préparer, signer, transmettre et appliquer tous les actes nécessaires aux procédures réglementaires préalables nécessaires à la réalisation du projet Cité des Arts et de la Culture, notamment :
 - permis de construire,
 - autorisation au titre de la loi sur l'eau,
 - archéologie préventive, y compris la convention avec l'opérateur chargé du diagnostic préalable.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 9.3 - Fonds d'aides aux manifestations/actions culturelles et sportives : attribution des subventions 2008

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution des subventions proposées dans le cadre du fonds d'aide aux manifestations/actions culturelles et sportives 2008.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°10 : Environnement

↳ 10.1 - Demande de subvention : jardin pédagogique du Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) de la Cassotte

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution au FJT Cassotte d'une subvention de 2 500 € pour son projet de jardin pédagogique et aromatique.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 10.2 - Opération Fleurissement du Grand Besançon 2008

Dans ce contexte, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le contenu de l'opération 2008 et notamment son règlement (en annexe),
- accorde le versement d'une subvention de 5 200 € à la SHD et 2 900 € au CFPPA de Châteaufarine dans le cadre du partenariat établi,
- autorise Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat correspondantes,
- autorise Monsieur le Président à accomplir toute formalité administrative et financière nécessaire se rapportant à cette opération,
- mandate les Vice-Présidents en charge de la compétence Environnement pour retenir les thèmes de formation, les visuels des affiches et autres documents de communication autour de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°12 : Gestion des déchets

↳ 12.1 - Charte Géant Casino

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide la charte entre la CAGB et Géant Casino,
- autorise Monsieur le Président à la signer.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

↳ 13.1 - Renouvellement des instances de la CAGB - Propositions du groupe de travail

A la majorité, 1 voix contre, 4 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la Charte du Grand Besançon,
- donne mandat à Monsieur le Président pour être le garant du respect de ce document, socle politique du fonctionnement du Grand Besançon.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 87 Contre : 1 Abstentions : 4

↳ 13.2 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

↳ 13.3 - Liste des marchés conclus en 2007 dont le montant est supérieur à 4 000 € HT

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de cette liste publiée sur le portail web de la CAGB.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 22 février 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46
avenue Villarceau à Besançon,
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Catherine BALLOT, Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE (à partir du rapport 4.1), Françoise BRANGET (à partir du rapport 1.2.2), Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Paulette GUINCHARD (jusqu'au rapport 13.3), Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (à partir du rapport 13.1), Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 3.3), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU (jusqu'au rapport 13.3), Nicole WEINMAN **Beure :** Auguste KOELLER (suppléant de Pierre JACQUET) **Boussières :** Michel POULET **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Chaleze :** Josseline SEITZ **Chalezeule :** Raymond REYLE **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX (à partir du rapport 13.1) **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER (suppléante de Alain CUCHE) **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Deluz :** Yves TARDIEU (à partir du rapport 2.10) **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **François :** Claude PREIONI **Grandfontaine :** François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) (à partir du rapport 2.8) **La Chevillotte :** Jean PIQUARD (à partir du rapport 2.2) **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER **Marchaux :** Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Montfaucon :** Michel CARTERON (suppléant de Pierre CONTOZ), Yvonne CHAILLET (suppléante de Jean-Marie VERNET) **Montferrand le Château :** Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Jean-Michel CAYUELA **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Bernard BOURDAIS **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT, Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beupré :** Serge FERRY (suppléant de Roland BARDEY) **Saône :** Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU (à partir du rapport 6.1) **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Jacques SIFFERLIN **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** Denis JACQUIN **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 2.3)

Etaient absents : **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN **Besançon :** Eric ALAUZET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Jocelyne GIROL, Martine JEANNIN, Loïc LABORIE, Lucile LAMY, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Corinne TISSIER **Beure :** Philippe CHANEY **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Champagney :** Claude VOIDEY **Champoux :** Norbert DUPREY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET **Gennes :** Gabriel JANNIN **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN **La Vèze :** Philippe CHANAU **Larnod :** Martine BERGIER **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Mamirolle :** Dominique MAILLOT **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY **Morre :** Gérard VALLET **Novillars :** Raymonde BOURLON **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Jacques TERVEL, Annick CHARPY **Roche lez Beupré :** Michel SCHNAEBELE **Routelle :** Claude SIMONIN **Thise :** Claude BULLY **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : M. BULTOT, E. DUMONT, V. FUSTER, D. POISSENOT, C. TISSIER, F. GILLET, G. JANNIN, J. JOURDAIN, M. COTTINY, R. BOURLON, C. BULLY

Mandataires : T. BENETEAU de LAPRAIRIE, F. MONNEUR, J. MARIOT, S. JEANNIN, C. BALLOT, C. PREIONI, J-P. MARTIN, F. LOPEZ, M. LETHIER, B. BOURDAIS, J. SIFFERLIN